

rapport au temps de guerre, ni même celle du niveau légèrement moins élevé auquel on devait raisonnablement s'attendre, mais, souvent, en ce qui concerne un certain nombre de produits, la perte complète de ses débouchés, pour le producteur canadien.

Nos exportations au Royaume-Uni l'an dernier ont augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 472 millions à 638 millions. Les raisons suivantes expliquent cet accroissement:

a) La demande accélérée résultant du programme britannique de réarmement;

b) Des augmentations de prix d'environ 14 p. 100;

c) Les efforts de la Commission dollar-sterling.

Cette amélioration de 1951 est maintenant gravement menacée par:

a) La déclaration que le ministre du Commerce a formulée le 23 janvier 1952, selon laquelle les ventes du Canada à la Grande-Bretagne en vertu du programme britannique d'importations symboliques seront diminuées de 25 p. 100 par rapport à l'an dernier.

b) La déclaration du gouvernement britannique, selon laquelle les Anglais diminueront leurs importations en 1952 de 500 millions de livres sterling; à cette diminution s'ajoute la diminution supplémentaire de 100 millions de livres mentionnée dans l'exposé budgétaire britannique, présenté au parlement anglais le 11 mars dernier.

Outre cette diminution additionnelle de débouchés d'exportation au Royaume-Uni, nous sommes menacés d'un sort semblable dans toute la zone rattachée au sterling où se fait environ la moitié du commerce mondial.

Le bloc sterling, qui comprend 64 pays, a annoncé d'importantes diminutions de ses importations, surtout en provenance de pays de la zone du dollar. Dans le Commonwealth, tous les pays, sauf l'Inde, le Pakistan, Ceylan et la Birmanie, ont déjà déclaré qu'ils réduiraient de beaucoup leurs importations. Ces pays s'en sont abstenus jusqu'ici parce que leur niveau d'existence ne leur permet pas de réduire davantage leurs importations.

On s'attend que les diminutions d'importations annoncées par l'Australie formeront un total de l'ordre de 400 à 500 millions de livres sterling et toucheront directement les exportations canadiennes sur ce marché qui atteignaient 49.1 millions de dollars en 1951.

La Nouvelle-Zélande, à qui le Canada a exporté des marchandises d'une valeur de 21.8 millions de dollars l'an dernier, a annoncé qu'elle annulait tous les permis relatifs à des importations payables en dollars et qu'elle étudierait soigneusement toutes les nouvelles demandes.

Les exportations canadiennes à l'Afrique du Sud en 1951 ont atteint une valeur de 52.7 millions de dollars, soit une hausse de 10 millions par rapport à l'année antérieure. On a annoncé dernièrement que les importations seront limitées au tiers des importations de biens de consommation effectuées l'an dernier, ce qui aura des répercussions considérables sur ce débouché d'exportation du Canada.

Nos exportations totales aux pays du Commonwealth, (à l'exception de l'or) qui, l'an dernier, atteignaient 872 millions de dollars en comparaison de 655.1 millions en 1950, sont gravement menacées en ce moment.

Ces 64 pays, à l'exception des quatre déjà mentionnés, ont annoncé des diminutions de leurs importations. Ce geste ne vise pas particulièrement le Canada, même si nos marchés d'exportation en souffriront considérablement pendant l'année à venir parce que nous sommes rattachés au dollar. Ce geste constitue une mesure d'urgence pour ces pays en vue de résoudre le grave problème monétaire auquel ils font face en ce moment.

Le Canada, en participant après la guerre à l'aide financière accordée à la Grande-Bretagne, a beaucoup misé sur l'avenir de la livre. Ce marché sterling nous est toujours nécessaire; il intéresse en effet la moitié, environ, du commerce mondial. Il ne faut pas permettre que l'économie canadienne soit à la merci de fluctuations économiques ou de barrières douanières d'inspiration politique aux États-Unis. Il ne faut pas que nous en arrivions à faire des États-Unis notre unique client. Il faudrait plutôt que notre pays prenne l'initiative de la constitution de services qui seraient chargés d'étudier intégralement les possibilités du Commonwealth du point de vue commercial, dans le cadre sans doute des accords internationaux par lesquels nous sommes actuellement liés.

En ce qui concerne les produits de base, notamment les denrées agricoles, disons que les marchés d'exportation sont indispensables à l'écoulement de nos excédents. Si faibles que soient en effet ceux-ci par rapport à l'ensemble de la production, ils n'en avilissent pas moins les cours dans une mesure infiniment trop grande. Nous avons reconnu à quel point l'existence d'excédents invendus pose un grave problème en prévoyant, par des lois, le soutien des cours agricoles. Mais ces dispositions ne sauraient suffire en elles-mêmes à remplacer les marchés d'exportation, le prix minimum étant généralement arrêté à un niveau qui permette à l'État d'espérer écouler au maximum les produits dont il entend favoriser la vente.